

L'école Saint-Matthieu transformée en logements pour les 18-30 ans

Depuis qu'elle est désaffectée, l'ex-école Saint-Matthieu est ce que l'on nomme une friche. Plutôt que de la traîner comme un boulet, la Ville de Guénange entend la céder à l'euro symbolique à un bailleur social qui s'engage à créer des logements pour les jeunes actifs. Un échange gagnant-gagnant.

C. F. - 03 févr. 2024 à 21:00 - Temps de lecture : 2 min



Les logements seront aménagés dans la partie autrefois dévolue à l'élémentaire. La mairie de Guénange conserve la main sur le bâtiment de l'ex-maternelle. Photo Philippe Neu

Le contexte

Avec son architecture typique des années 1950, l'ensemble scolaire Saint-Matthieu fait partie du paysage guénangeois. Les bâtiments, bien que ne répondant plus aux normes du moment, affichent une structure encore solide. Donc potentiellement intéressante à reconverter. Le tout est cadastré sur une parcelle de 88 ares.

Désaffectée depuis le transfert des élèves à La Canopée en septembre 2022, l'école Saint-Matthieu a fait l'objet d'une réflexion de la part de la municipalité. « Nous travaillons sur le sujet depuis plus d'un an. Nous avons mis les bailleurs sociaux dans la boucle, pour voir ce qu'il était possible d'envisager », résume le maire, Pierre Tacconi. L' élu avait déjà sa petite idée derrière la tête ; à savoir la transformation des lieux en logements pour les

18-30 ans « parce que c'est aujourd'hui sur cette cible de population que l'offre manque à Guénange ».

Le projet

Lors du dernier conseil municipal, il a été demandé aux élus d'autoriser le déclassement du bâtiment principal du domaine public. Une première étape qui va maintenant permettre la vente de l'immeuble et de son terrain au bailleur social Vivest qui s'engage à réaliser vingt-sept logements (des T1 ; T2 et un T3) pour les jeunes actifs. La réhabilitation porterait sur le bâtiment dévolu à l'ex-école élémentaire. La salle de motricité attenante à l'école maternelle, les garages ainsi que le gymnase sont quant à eux démolis.

Le conseil municipal a unanimement validé la vente de cet ensemble à l'euro symbolique. En contrepartie, Vivest s'engage, en plus des logements, à réaliser des travaux de voirie (jonction de la rue Jeanne-d'Arc au boulevard Raspail) ainsi que de nombreux aménagements environnementaux : végétalisation, infiltration des eaux de pluie, par exemple. Tout le monde va donc sortir gagnant.

L'opposition, par la voix d'Éric Balland, s'est dite rassurée de voir le projet confié à un bailleur plutôt qu'à un privé. « Il faudra être vigilant à ce que ces logements soient bien fléchés vers les jeunes actifs sur le long terme », a-t-il ajouté.

Et aussi une maison de services et de santé

Reste à trouver une vocation au bâtiment secondaire (ex-école maternelle) que la municipalité a conservé. L'idée d'y aménager une maison de services et de santé fait son chemin. « Nous n'avions pas ce projet en tête au moment de notre arrivée mais l'occasion de disposer d'un bâti de bonne qualité, bien situé et de plain-pied, nous a orientés vers cette piste », admet le maire. « Nous réfléchissons encore sur les services que nous aimerions y installer », conclut-il.